



CH-3003 Berne, OFROU

Courrier A

Groupement du quartier du Vignoble
c/o Vincent Goulet
Chemin de Vignoble 1B
2022 Bevaix

Votre réf. :
Notre réf. : P091-1491/Duc
Collaborateur/trice : Jean-Bernard Duchoud
Berne, le 7 mars 2016

**Nuisances sonores de l'A5 à Bevaix
V/lettre du 13.02.2016**

Messieurs,

Votre lettre du 13 février 2016 relatif à l'affaire susmentionnée m'est bien parvenue et a retenu toute mon attention. Ainsi, en complément à notre réponse du 26 janvier dernier, qui elle-même faisait suite à votre courrier du 29 décembre 2015, je tiens à vous apporter les précisions suivantes.

La constitution et l'élaboration d'un projet définitif des routes nationales, ainsi que sa mise à l'enquête publique sont effectuées dans un cadre légal contraignant et relativement exigeant. L'établissement des documents qui le composent et la coordination nécessaire avec les autres services fédéraux et cantonaux concernés demandent un certain temps. Je puis cependant vous assurer que tout sera mis en œuvre pour que la mise à l'enquête publique puisse être faite avant la fin de cette année.

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, le dossier du projet définitif, et par conséquent les résultats de l'évaluation de l'assainissement du bruit, vous sera présenté avant sa mise à l'enquête publique. Je puis également et néanmoins vous assurer que toutes les mesures susceptibles de répondre aux exigences légales en matière de protection contre le bruit seront prises en compte et évaluées de manière professionnelle et conformément aux lois et ordonnances y relatives.

En vous priant de prendre bonne note de la présente, veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Office fédéral des routes



Jürg Röthlisberger
Directeur